

PLUS DE 525 OFFRES D'EMPLOI À L'INTÉRIEUR

LA PRESSE AFFAIRES

lapresseaffaires.com

# CARRIÈRES

ET EMPLOIS

TÉLÉPHONE (514) 285-7320 | TÉLÉCOPIEUR (514) 499-2053 | [carrieres@lapresse.ca](mailto:carrieres@lapresse.ca) |

 [manemploi.com](http://manemploi.com)

 [workopolis.com](http://workopolis.com)

## Les défis d'une carrière internationale

La carrière à l'étranger enrichit le CV, mais pas

La carrière internationale enrichit le CV, mais pas nécessairement le compte en banque.

Les pages du passeport de George Weber sont tapissées d'estampilles et son curriculum vitæ atteste de sa vaste d'expérience de travail à l'étranger.

Durant ses sept années à titre de secrétaire général de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à Genève, ce Canadien s'est promené aux quatre coins de la planète, supervisant notamment des missions auprès des victimes d'inondation en Corée du Nord ou de la famine en Afrique.

« Comme j'étais sur la route huit mois par année, j'ai vécu mon mariage à distance », dit-il. En 2000, son plan de carrière a pris un tournant quand il a décidé d'accepter la présidence de l'Association dentaire canadienne à Ottawa.

Bien que M. Weber s'occupe de dossiers principalement d'intérêt canadien, il croit que son expérience à la tête de diverses organisations internationales lui a permis de décrocher son nouveau poste. Mais alors que d'autres changent d'emploi pour prendre du galon et toucher un meilleur salaire, lui l'a fait pour des motifs personnels et en dépit d'un recul salarial.

« Dans mon cas, c'était une bonne occasion de rentrer au Canada », explique-t-il.

#### Avoir une bonne stratégie

Le chasseur de têtes Jay Rosenzweig, de la firme torontoise Rosenzweig & Co, aime bien les curriculum vitæ affichant des expériences à l'étranger, parce que celles-ci démontrent que le candidat peut s'adapter à une multitude d'environnements de travail.

« Si un candidat travaille pour la même entreprise dans la même ville depuis 20 ans, il risque de ne pas susciter autant d'intérêt que celui qui a vécu et travaillé



Assumer des responsabilités à l'étranger, comme travailler pour la Croix-Rouge (notre photo), constitue un bagage professionnel inestimable, même si le salaire ne suit pas forcément.

PHOTO LUIS ROMERO, ASSOCIATED PRESS

dans plusieurs endroits. »

Il soutient que les personnes ayant à leur compte une carrière diversifiée – et ponctuée de mutations dans d'autres villes ou d'autres pays – sont plus susceptibles d'être mieux payées que leurs homologues sédentaires. « Chaque fois que vous changez de poste, vous obtenez habituellement une hausse de salaire. »

Mais M. Rosenzweig recommande à ses clients de ne pas se ruiner au bureau des passeports avant d'avoir établi leur stratégie de carrière. « Ne prenez pas le premier avion sur un simple coup de tête en espérant que cela vous aidera à construire votre carrière. Évaluez d'abord ce que vous avez accompli. »

Il conseille de définir d'abord clairement quelle spécialité du monde des affaires vous attire. S'il s'avère que cette spécialité n'est pas bien établie au Canada, alors allez là où vous pourrez acquérir la meilleure formation possible. Dans ce cas, un poste à l'étranger peut ajouter une plus-value inestimable à votre carrière, vous ouvrir des portes et possi-

blement vous valoir des meilleures conditions salariales.

« Vous aurez alors tous les atouts en main et vous pourrez revenir plus tard au Canada et y poursuivre une brillante carrière », dit-il.

Les spécialistes de l'emploi reconnaissent tous que l'expérience acquise à l'étranger, comme celle de M. Weber, peut procurer un avancement professionnel et une bonification de la rémunération. Mais une récente étude de Statistique Canada remet en question les bénéfices pécuniaires que peuvent espérer retirer les Canadiens au retour d'un long séjour professionnel à l'étranger.

Menée par un professeur d'économie de l'Université Queen's, Ross Finnie, cette étude s'est appuyée sur des données sur les revenus, couvrant une période allant de 1982 à 2003, pour comparer la croissance relative des revenus entre les hommes n'ayant travaillé qu'au Canada et ceux ayant travaillé à l'étranger puis au Canada.

M. Finnie était fasciné par cette présumée « fuite des cerveaux »

survenue dans les années 90 et qui avait vu, dit-on, d'innombrables travailleurs talentueux partir à l'étranger en quête d'une vie meilleure. Le battage entourant ce phénomène a fini par persuader la population que les individus rêvant d'avancement professionnel et – à terme, de meilleurs émoluments – devaient quitter le Canada.

Or, le chercheur a découvert que les individus qui poursuivent leur carrière au Canada, après un séjour à l'étranger, ne tirent que des bénéfices « limités » de cette expérience internationale. Ceux qui en bénéficient le plus sont ceux qui séjournent brièvement à l'extérieur du pays et dont le salaire est relativement modeste.

L'étude conclut que les Canadiens travaillant à l'étranger pendant une période de deux à cinq ans obtiennent en moyenne les meilleurs gains salariaux à leur retour.

Au cours des cinq années suivant leur rentrée au pays, leur salaire est 12 % supérieur à ce qu'il était durant les cinq années précédant leur départ.

Les travailleurs ayant séjourné tout au plus un an à l'étranger n'affichent qu'un gain de revenu de 7 % en moyenne, alors que ceux qui ont prolongé l'expérience au-delà de six ans – comme ce fut le cas pour M. Weber – ont vu en fait leur salaire chuter, une fois au Canada.

De même, les individus qui touchent des salaires plus modestes avant de s'expatrier – soit moins de 60 000 \$ par année – sont davantage susceptibles de gagner plus à leur retour que leurs homologues restés au Canada. Quant à ceux touchant des revenus de plus de 100 000 \$, ils affichent à leur retour des gains modestes et plus inéquitables.

Cependant, M. Finnie refuse de déterminer si la poursuite d'une carrière à l'étranger est un gage d'avancement ou de recul professionnel. « Une hausse de revenu de 12 % en réjouirait plusieurs. Or cette étude démontre qu'en moyenne, les travailleurs qui s'expatrient puis reviennent au pays affichent un gain de salaire substantiel, mais pas énorme. »

#### Pas une question d'argent

Bill MacKenzie, consultant principal chez Knebel Watters and Associates, une firme torontoise d'expertise-conseil en réorientation professionnelle, estime que les gens ne doivent pas fonder leur décision sur la seule perspective de gains salariaux. « Les titres et les salaires en jeu ne devraient pas influencer nos décisions. Ça dépend vraiment de ce qu'on veut faire. »

Toute carrière menée à l'étranger peut nous enrichir d'une expérience que l'on pourra faire jouer à notre avantage en vue d'un avancement professionnel, dit M. MacKenzie. Selon lui, une telle expérience ajoute une plus-value au curriculum vitæ. « Mais je n'encourage pas mes clients à tenter de faire carrière à l'étranger dans l'espoir de projeter une meilleure image ou d'être plus compétitif. Je crois que tout cela dépend davantage des objectifs de carrière qu'ils se sont fixés. »